

# REGIME ALIMENTAIRE DE LA CHOUETTE HULOTTE *STRIX ALUCO* EN FORÊT D'HALATTE (60)

PAR Y. LECOMTE

Après avoir présenté le régime alimentaire de la Chouette hulotte en forêt de Hez-Froidmont (LECOMTE 1991), nous montrons ici celui observé par l'analyse de 3 lots de pelotes récoltées sur le Mont Pagnotte (211 mètres), point culminant du département de l'Oise récoltés au mois de Mars 1995. La forêt d'Halatte où se trouve ce sommet est une forêt domaniale de 4600 hectares. Nous avons tenu compte de l'altitude ainsi que de la physionomie des milieux des sites de récoltes dans l'analyse des résultats obtenus

## 1er lot : 195 m (52 pelotes)

Pratiquement le sommet, principalement une enceinte de vieille futaie de Hêtres *Fagus sylvatica* et aussi mais en moins grand nombre de Chênes *Quercus sp.* et des Houx *Ilex aquifolium*. on trouve aussi une surface boisée de Cyprès de Lawson *Chamaecyparis lawsoniana* et de Pins sylvestres *Pinus sylvestris*. Un peu en dessous de ces parcelles, les argiles rendent le sol plus humide : Bouleaux *Betula sp.*, Aulnes glutineux *Alnus glutinosa* y sont très nombreux avec des Saules *Salix sp.*, beaucoup de Laïches pendantes *Carex pendula* et surtout des Frênes *Fraxinus excelsior*.

## 2ème lot : 165 m (34 pelotes)

Le milieu du Mont Pagnotte, pelotes récoltées dans les Pins de Douglas *Pseudotsuga menziessi*. Cette parcelle est bordée par la plaine et les bosquets de la commune d'Yvillers. Au nord, une zone de régénération de Hêtres, sur les autres côtés, suite aux chablis de 1984 et 1986, des coupes à blanc sauf plusieurs semenciers laissés pour la régénération naturelle. Le milieu est beaucoup plus sec : Bouleaux, Genêts à balais *Sarothamnus scoparia*, Tilleuls *Tilia sp.* et Charmes *Carpinus betulus* y sont très nombreux. Des pousses spontanées, arbres et arbustes pionniers occupent les endroits libres et ensoleillés. C'est un excellent milieu pour la microfaune.

## 3ème lot. 130 m ( 27 pelotes)

Le bas du Mont Pagnotte, parcelle de Pins de Douglas et de Cyprès de Lawson. Bordée sur sa plus grande largeur par la plaine de Villers Saint Frambourg et sur un autre côté par la coupe à blanc d'une vieille futaie nouvellement plantée de Hêtres pour partie. Le milieu est ouvert et riche en Graminacées suite aux passages réguliers du "rotavator" entre chaque ligne de plantations. Sur les deux autres côtés ce sont des parcelles de régénération de Hêtres et de Chênes rouges d'Amérique *Quercus rubus borealis*. C'est un milieu récent, trop "neuf".

## Résultats : Tableau 1

ESPECES	Lot n° 1	Lot n° 1	Lot n° 2	Lot n° 2	Lot n° 3	lot n° 3
		% proies		% proies		% proies
ALTITUDE de RECOLTE	195 m		165 m		130 m	
INSECTES	24	20,3%	18	23,7%	13	22,0%
PASSEREAUX	6	5,1%	6	7,9%	3	5,1%
RAT des MOISSONS	2	1,7%	0	0,0%	0	0,0%
MUSARAIGNES	2	1,7%	2	2,6%	1	1,7%
ECUREUIL ROUX	1	0,8%	0	0,0%	1	1,7%
CAMPAGNOLS	26	22,0%	19	25,0%	16	27,1%
MULOTS GRIS	33	28,0%	24	31,6%	19	32,2%
RONGEURS (sp)	24	20,3%	7	9,2%	6	10,2%
TOTAL des PROIES	118	100,00%	76	100,0%	59	100,0%
Nombre de Pelotes	52		34		27	
Moyenne par Pelotes	2,27		2,24		2,19	
Total mammifères	88		52		43	
%Mammifères		74,6%		68,4%		72,9%

### Commentaires :

**1er lot :** les 24 insectes indéterminés sont de gros coléoptères de la taille du Lucane cerf-volant.

Les nombreux ronciers *Rubus sp.* favorisent l'établissement du Rat des moissons *Mycromys minutus*, 2 captures, leurs nids sont souvent observés en ce lieu.

Les Mulots gris *Apodemus sylvatica* sont les plus nombreux ainsi que les Campagnols sp. également présents. 2 Musaraignes indéterminées.

6 oiseaux capturés, détermination grâce à l'ouvrage de BROWN et FERGUSSON (1989) : 1 Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*, 2 Mésanges *Parus sp.*, 2 Pinsons des arbres *Fringilla coelebs* et 1 indéterminé.

**2ème lot :** Les insectes en cette parcelle plus ouverte sur plantation proche sont également bien représentés (1 Scarabée sp.).

Les 2 Musaraignes ont été déterminées comme Crocidures leucodes *Crocidura leucodon*.

Les Mulots gris, là aussi sont les plus nombreux bien que la présence des Campagnols ne soit pas négligeable.

6 oiseaux : 1 Roitelet huppé *Regulus regulus*, 1 Gros bec *Coccyzus coccyzus*, 2 Bouvreuils pivoine, 1 Pinson des arbres et 1 indéterminé.

**3ème lot :** 13 insectes, semblables à ceux des autres parcelles, dont 1 Géotrupe.

1 Crocidure leucode. Les taux des espèces de rongeurs est équilibré comme dans les autres lots; les fourrés et la jeune futaie proche conviennent aux Mulots et aux Campagnols. Notons la capture d'un Ecureuil roux *Sciurus vulgaris* proie de taille maximale pour ce rapace nocturne mais pas exceptionnelle dans l'Oise (LECOMTE 1994).

Les 3 oiseaux capturés : 1 Mésange sp., 1 Pinsons des arbres et 1 indéterminé.

### Conclusion :

Les insectes représentent de 20,2 à 23,7 % du nombre de proies des Chouettes hulotte de la forêt, cela paraît important mais le froid et la pluie de cette fin d'hiver ont pu empêcher la sortie des rongeurs. De plus la période du réveil de ces insectes ou de leur éclosion apporte une quantité d'énergie appréciable pour l'oiseau. Par exemple en forêt de Hez-Froidmont voisine, le 23 Avril 1993 sous un perchoir habituel d'une Chouette hulotte nous avons ramassé une pelote contenant 42 Bousiers ou Géotrupes. Cette nuit là avait eu lieu l'éclosion des insectes et nous avons trouvé le "terrier" de l'insecte et des traces du rapace nocturne près de celui-ci.

Les Musaraignes comme dans d'autres études du régime alimentaire de la Chouette hulotte dans la région ( CAUX 1994, LECOMTE 1991 et 1994 par exemple), tant en forêt qu'en marais représente à peine 3% des proies. Les Musaraignes sont surtout observées près des habitations et des jardins.

Un maximum de 1,7% du nombre de proies pour le Rat des moissons, les Campagnols sont moins capturés 22 à 27,1% que les Mulots gris 28 à 32,2%.

Les Passereaux représentent de 5,1 à 7,9% des captures.

Peu de différences sont constatées entre les parcelles, quelle que soit l'altitude; pour chacune d'elles les Mulots, Campagnols, Insectes et Passereaux sont à des taux quasi équivalents.

### Bibliographie :

BROWN R. et FERGUSSON J. (1989) : Reconnaître les plumes, traces et indices des oiseaux. BORDAS 232 p.

CAUX S. (1994) : Les Micromammifères de Boves (80). *L'AVOCETTE* 18 (1-2) p 11-15.

LECOMTE Y. (1991) : Régime alimentaire de la Chouette hulotte *Strix aluco* et du Hibou moyen-duc *Asio otus* en forêt de Hez-Froidmont. *L'AVOCETTE* 15 (2-3-4) p. 81-83.

LECOMTE Y. (1994) : Résultat de l'examen d'un lot de 40 pelotes de Chouette hulotte *Strix aluco*. *L'AVOCETTE* 18 (1-2) p. 17-15.

